

Zeitschrift: Bulletin / Vereinigung Schweizerischer Hochschuldozenten = Association Suisse des Professeurs d'Université
Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Hochschuldozenten
Band: 9 (1983)
Heft: 2

Rubrik: Semesterberichte = Rapports semestriels

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Universität Basel

Dies academicus. Promotions honorifiques. Des mesures de restrictions économiques rigoureuses contraignent l'université à réduire les postes de 10 % pour 1986 et à diminuer le volume total des dépenses. Des restrictions entièrement dépourvues de sens ont cependant pu être évitées jusqu'à présent. La précarité des finances entraînera l'augmentation des taxes de cours et des prix de la mensa. L'université a hérité de 4000 volumes provenant de la succession de l'orientaliste Rudolf Mach. Cycle commun de conférences avec l'EPF de Zurich sur la sécurité dans le monde. Protestation contre des activités antisémitiques. Journée commémorative en l'honneur du Professeur Carl Theodor Gossen, ancien recteur.

Am Dies academicus, der dieses Jahr im Münster stattfand, sprach der Rektor, Prof. Jan Milič Lochman, über den Ingress der schweizerischen Bundesverfassung "Im Namen Gottes des Allmächtigen". Zu Ehrendoktoren wurden ernannt: von der theologischen Fakultät Dr. Bozena Komárková für ihren Einsatz für die Menschenrechte und eine christliche Existenz (das Diplom wurde ihr zu ihrem 80. Geburtstag am 28. Januar in Brunn vom Adjunkt des Rektors überreicht); von der medizinischen Fakultät Dr. Hans Jakob Wespi für seine Verdienste um die Prophylaxe in der Zahnmedizin und gegen Kropf und Kretinismus; von der philosophisch-historischen Fakultät Alfred Remigius Weber, der sich um die Restauration der Barfüsserkirche äusserst verdient gemacht hat; von der philosophisch-naturwissenschaftlichen Fakultät Prof. Lodewijk Woltjer, der abgesehen von seinen wissenschaftlichen Verdiensten in der Astronomie massgeblich am Ausbau der europäischen Südsternwarte beteiligt war. - Erwähnenswert ist wohl auch der Umstand, dass in letzter Zeit das Bild des Dies academicus wieder zunehmend durch die farbentragenden Verbindungen geprägt wird. Auch findet am Abend wieder ein Fackelzug statt.

Fundamentales Problem der Universität ist nach wie vor die Auflage, gleich wie alle andern Staatseinrichtungen bis 1986 10 % der Stellen abzubauen. Von 930 Stellen wurden bis jetzt 27 gestrichen, beziehungsweise für die Streichung vorgesehen, das sind 3 %. Es wird nun immer schwieriger, das Sparprogramm

zu erfüllen, ohne die Substanz der Universität zu gefährden, das heisst Lehre, Forschung und internationale Konkurrenzfähigkeit, zumal die Studentenzahlen weiterhin steigen. Neuerdings sollen nicht nur die Personalausgaben, sondern das Gesamtausgabenvolumen in die Reduktion einbezogen werden. Die Universität (ohne Kliniken) ist aufgefordert, Vorschläge zu machen, wie bis Ende 1984 davon ca. 6 Millionen jährlich eingespart werden können. Die undankbare Aufgabe, zwischen den Sparverordnungen und den unabdingbaren Bedürfnissen der Universität zu vermitteln, liegt bei der Koordinationskommission, dem aus Universitätsangehörigen bestehenden Stabsorgan des Erziehungsdepartements (Präsident Prof. H. Rupp). Ihr ist es zuzuschreiben, dass es bisher nicht zu völlig unsinnigen Kürzungen kam. Dass solche in der Luft liegen, die den Rang der Basler Universität ernstlich unterminieren können, zeigt der Beschluss des Regierungsrates, an der theologischen Fakultät 40 % der vorhandenen Professorenstellen zu streichen. Die Regenz hat eine Protestresolution gefasst, in der der Satz steht: "Eine auf das Niveau einer provinziellen Anstalt reduzierte Universität kann ihrem gesellschaftlichen Auftrag nicht mehr gerecht werden." Gefährlich ist auch die Resignation, die sich bei Dozenten breitzumachen beginnt, die sich bisher aktiv für die Universität verantwortlich fühlten. - Als Folge der prekären Finanzlage hatte die Regenz auch zur Frage der Erhöhung der Semestergebühren von Fr. 186.- auf Fr. 260.- Stellung zu nehmen. Sie zeigte mehrheitlich Verständnis dafür, betonte jedoch als unerlässliche Bedingung, dass der Spielraum des Rektorates für Hilfe in Bedarfsfällen erweitert werden müsse. Auch eine Erhöhung der Mensapreise steht in Aussicht und die Schliessung des Physikercafés.

Aus dem Nachlass von Prof. Dr. Rudolf Mach, der aus Böhmen stammte, in Basel promoviert und darnach als Orientalist in Princeton gewirkt hatte, erhielt die Universität etwa 4'000 Bände geschenkt, vor allem aus der hebräischen, arabischen und persischen Philologie und Literatur, die dem theologischen, dem orientalischen Seminar und dem Frey-Grynäischen Institut zugeleitet werden.

In der ersten Semesterhälfte führten Dozenten der ETH Zürich, unterstützt von Basler Kollegen, einen Vortragszyklus über "Sicherheit in unserer Welt" durch, der die verschiedenen bedrängenden Aspekte dieses Themas erläuterte. Dieses grosszügige Geschenk der ETH, das auf ein interessiertes und in technischen Belangen versiertes Publikum stiess, machte über den Versuch, ein rationales Verhältnis zur technischen Welt zu fördern, hinaus deutlich, wie eine sinnvolle Zusammenarbeit zwischen einzelnen schweizerischen Hochschulen aussehen kann. - In der zweiten Semesterhälfte veranstaltete die J.W. von Goethe-Stiftung zusammen mit dem Universitätsforum einen Vortragszyklus mit namhaften auswärtigen Referenten über das Thema "Solidarität in der Welt der 80er Jahre: Leistungsgesellschaft und Sozialstaat".

Gegen Semesterende wurde der dritte Jahreskurs der Mediziner durch antisemitische Aktivitäten erschreckt. Die Ermittlungen der Staatsanwaltschaft ergaben, dass ein einzelner Student ihr Urheber war, sie zum Glück nicht, wie zu befürchten gewesen, Ausfluss einer unter den Basler Studierenden verbreiteten Gesinnung waren. Die Universität hatte mit einer Protestdemonstration reagiert, an der der Rektor eindringlich an das Gebot der Toleranz erinnerte. Am 3. Februar starb unerwartet Prof. Carl Theodor Gossen, Altrektor und emeritierter Ordinarius für romanische Philologie, den die Leser dieses Bulletins auch als Basler Berichterstatter kannten. Die Universität würdigte seine Verdienste um sein Fach und um die Universität, der er seit 1967 angehört hatte, in einer eindrücklichen Gedenkfeier, an der die Professoren G. Hilty, Zürich, K. Baldinger, Heidelberg, und G. Colón, Basel, sprachen.

Karl Pestalozzi

Universität Bern

Les électeurs du canton de Berne ont rejeté l'initiative "Uni pour tous" ainsi que la révision partielle de la loi universitaire. La participation des collaborateurs scientifiques et des étudiants, telle qu'elle existe de facto dans la plupart des facultés n'a pas pu être inscrite dans la loi. La faculté de théologie protestante a élaboré un règlement de licence et de doctorat rendant possible l'octroi d'un grade académique à des étudiants qui ne veulent pas entrer dans le service des paroisses ainsi qu'aux étudiants de l'enseignement supérieur. La faculté de médecine a promulgué des directives pour les appels et les promotions. Elles règlent aussi le statut académique des médecins-chefs exerçant leur activité dans les hôpitaux régionaux. Ouverture des nouvelles installations sportives universitaires. La planification des constructions pour les dix prochaines années prévoit pour les bâtiments universitaires des coûts atteignant 25 % de l'ensemble des frais calculés pour les constructions cantonales.

"Nach der Tat hält der Schweizer Rat!" Dieses Produkt alpenländischer Reimkunst wurde in Bern fleissig zitiert, nachdem nicht nur die Gesetzesinitiative "Uni für alle" (26. September 1982), sondern auch die Teilrevision des Universitätsgesetzes (28. November 1982) vom Bernervolk abgelehnt worden war.

Während "Uni für alle" von der grossen Mehrheit der Stimmbürger als unannehmbar empfunden und ohne grosse Diskussion wuchtig verworfen wurde, gingen der Abstimmung über das teilrevidierte Universitätsgesetz recht heftige öffentliche Diskussionen voraus. Da auch unter den Professoren die Meinungen geteilt waren, erlebte das Stimmvolk das seltene Schauspiel öffentlich ausgetragener akademischer Wortgefechte. Beinahe hätte dies zu vermehrtem Verständnis für universitäre Fragen beigetragen, aber die gelegentlich aufgetauchte Verwunderung über bedenklich tiefes Niveau professoraler Aeusserungen wirkte in dieser Beziehung dämpfend.

Unter anderem wäre durch die Gesetzesrevision die Mitwirkung von Vertretern der Assistenten und der Studierenden in den Universitätsorganen legalisiert worden, wie sie de facto in den meisten Fakultäten seit mehreren Jahren gehandhabt wird.

Soviel man hört, sind die bereits eingeführten Vertretungen des Mittelbaus und der Studierenden nirgends verabschiedet worden. Man verfährt weiter nach dem Grundsatz: Was das bestehende Gesetz nicht ausdrücklich verbietet, wird wohl gestattet sein.

Wenn auch die Revision des Universitätsgesetzes misslang, so wird doch das universitäre Leben durch Revision und Neuschaffung verschiedener Reglemente dauernd verändert und verbessert: Die evangelisch-theologische Fakultät hat der Erziehungsdirektion ein neues Lizentiats- und Promotionsreglement zur Genehmigung eingereicht. Das Lizentiatsreglement soll ein Theologiestudium mit akademischem Abschluss auch für später nicht ins Pfarramt eintretende Studierende möglich machen. Ebenso sollen Studierende des höheren Lehramtes neben andern Fächern (Deutsch, Geschichte, Mathematik) Theologie studieren und den Grad eines Lic. theol. erwerben können. Für die Doktorprüfung möchte die evangelisch-theologische Fakultät den alten und offenbar in vielen Ländern bis heute üblichen Brauch der öffentlichen akademischen Disputation wieder aufnehmen.

Die medizinische Fakultät erliess Richtlinien über Berufungen und Beförderungen, um die berufliche Laufbahn in ihrer Fakultät nach möglichst einheitlichen Grundsätzen zu gestalten. Insbesondere wird auch die akademische Stellung derjenigen Kollegen einheitlich geregelt, die hauptamtlich als Chefarzte an Regionalspitälern tätig sind und ausserdem zur klinischen Ausbildung der Studierenden einen beträchlich gewordenen Teil beitragen.

An neuen Universitätsbauten konnten im Frühjahr 1982 das Zellbiologische Zentrum mit Instituten der phil.-nat. Fakultät sowie vorklinischen Instituten der medizinischen Fakultät und auf Beginn des Wintersemesters 1982/83 die neuen Universitätssportanlagen bezogen werden. (Diese Anlagen seien "eindrucksvoll, jedoch aesthetisch" titelte eine bekannte Zeitung. Bauten, die eindrucksvoll weil aesthetisch wären, passten wohl nicht in unsere Zeit.)

Gegenwärtig werden Dachaufbauten, Fassade und Aula des Universitätshauptgebäudes renoviert. Hier hat ästhetischer Sinn das grosse Clénin-Wandgemälde als störend empfunden. Es wurde durch geeignete Massnahmen konserviert und überdeckt, was zu einigen Diskussionen führte.

Die rollende Bauplanung hat für die nächsten zehn Jahre 24 grössere, das heisst durch das kantonale Parlament zu behandelnde Projekte in verschiedenen Prioritätsstufen aufgelistet. Die Absichtspläne sehen für diese Universitätsbauten etwa 25 % aller für kantonale Hochbauten kalkulierten Kosten vor.

Willy Mosimann

Université de Fribourg

Die Universität zählte im Wintersemester 1982/83 4'404 immatrikulierte Studierende und verzeichnete mit 4,5 % die stärkste Zunahme seit fünf Jahren. Besonders hoch war die Zahl der Studienanfänger in der rechtswissenschaftlichen Abteilung, während die Zahl der Medizinstudenten leicht abnahm. Am 15. März ist eine neue Rektorats-Equipe mit Professor Augustin Macheret als Rektor in Funktion getreten. Die Vereinigung der Freunde der Universität Freiburg hat in Altdorf einen neuen Präsidenten gewählt. Der Regierungsrat bewilligt zwei neue Lehrstühle. Der Regierung ist das Projekt einer Reform der Sekundar- und Mittelschullehrerausbildung zugestellt worden. Feier zum 100-jährigen Bestehen der Rechts- und wirtschaftswissenschaftlichen Fakultät. Ein Universitätsrestaurant hat seinen Betrieb aufgenommen, ebenso die unterirdische Parkgarage. In der Eingangshalle in Miséricorde ist ein künstlerisch gelungener, mit "Labyrinth" betitelter Wandteppich eingeweiht worden.

Comme il est habituel de mentionner, pour les semestres d'hiver, les statistiques du nombre des étudiants, tout comme les rapports pour les semestres d'été font état des mutations dans le corps professoral, signalons donc que notre Université a enregistré à ce jour (10 mars 1983) 4'404 étudiants immatriculés, 302 auditeurs réguliers et 120 auditeurs libres.

Nous notons une forte hausse des auditeurs réguliers qui s'explique par la prise en compte de ces personnes qui n'étaient, auparavant qu'enregistrés dans les instituts, notamment de journalisme, de français et d'allemand. Le statut des auditeurs a, en effet, été défini pour l'ensemble de l'Université. Parmi les étudiants immatriculés, on constate une hausse de 4,5 % environ, qui est la plus forte des cinq dernières années. Elle se répartit très inégalement entre les Facultés et Sections. Notons que la Section de droit enregistre une hausse particulièrement importante (+ 15 %) et que celle-ci découle, avant tout, de l'augmentation des étudiants débutants (+ 53 %). Pour les autres Facultés et Sections, la hausse provient davantage d'une diminution des partants que d'une augmentation des débutants. Une légère baisse des effectifs en médecine s'explique avant tout par la diminution du nombre des étudiants redoublant la deuxième année.

Une nouvelle équipe rectorale entrera en fonction le 15 mars 1983, sous la conduite du Professeur Augustin Macheret en tant que Recteur. Quant aux trois Vice-Recteurs, après deux remaniements dûs au désistement de deux professeurs pour des raisons scientifiques et médicales, ce sont MM. les Professeurs Pierre Haab, Marcel Piérart et Adrian Schenker qui exerceront ce mandat durant quatre ans. M. Piérart étant actuellement Doyen de la Faculté des Lettres, il n'entrera en fonction que le 1er octobre 1983. Dans l'intervalle, M. Ladner a bien voulu accepter de prolonger son mandat de Vice-Recteur. On espère que cette composition du Rectorat 1983/1987 sera définitive, avec, en plus, M. Hans Brühlhart en tant qu'Administrateur, poste permanent.

Relève également à la présidence de l'Association des Amis de l'Université de Fribourg, réunie à Altdorf: l'assemblée générale a élu un nouveau Président en la personne de M. Bernard de Torrente (Sion/Lausanne) qui succède à M. Ludwig von Moos, ancien Conseiller fédéral et Sénateur honoraire de notre Université.

Notre Rectorat a eu l'occasion d'avoir une rencontre avec le Conseil d'Etat le 20 décembre 1983. Nous nous félicitons des

échanges de vues qui ont pu avoir lieu à cette occasion. Parmi les nombreuses décisions du Conseil d'Etat touchant l'Université, relevons la création de deux nouvelles chaires, l'une en littérature américaine et littérature anglaise contemporaine et l'autre en économie politique de langue française. Nous sommes très heureux que ces deux chaires aient pu être créées, même si l'Université a dû présenter des compensations financières.

Notre Université, en particulier les Facultés des Lettres et des Sciences, ont préparé un important projet de réforme de la formation universitaire des enseignants (diplôme de maître secondaire surtout, et diplôme de maître de gymnase). Pour le diplôme de maître secondaire, la durée minimum des études passe de cinq à sept semestres. Une réforme aussi importante nécessite aussi des moyens supplémentaires qui sont estimés actuellement à plus de deux millions. Le dossier se trouve présentement auprès de l'Etat pour décision.

En novembre 1982, notre Faculté de Droit et des Sciences économiques et sociales a fêté son 100ème anniversaire. Issue de l'ancienne Ecole de Droit de Fribourg, dont l'origine remonte au milieu du XVIIIe siècle, cette Faculté a été fondée sept ans avant l'Université. Elle est divisée depuis une quinzaine d'années en deux Sections très indépendantes, la Section juridique et la Section économique qui comptent chacune quelque 600 étudiants. Cette forme d'organisation permet une large autonomie des deux Sections, tout en maintenant des liens interdisciplinaires étroits.

Un restaurant universitaire définitif, avec cafétérias, a pu être mis en service en automne 1982, tout comme le garage souterrain comprenant plus de 100 places de parc. La gérance du restaurant universitaire et des cafétérias était confiée à la Maison COOP qui a résilié le contrat pour l'été 1983. Rien n'est encore décidé pour l'instant sur ce que sera cette gérance à l'avenir. En restant dans le domaine des locaux, signalons qu'une tapisserie murale a été inaugurée au début 1983 dans l'une des halles d'entrée (devant la chapelle), à Miséricorde. Cette oeuvre d'art, intitulée "Labyrinthe", est due au dessin de

l'artiste Bernard Schorderet, qui devait notamment déclarer lors du vernissage que "Comme pour la mise à l'eau d'un navire, la cérémonie d'aujourd'hui prend figure de consécration. C'est une étape, certes capitale, mais dont le prolongement - inhérent à toute oeuvre d'art - devra prendre sa vitesse de croisière dans la sensibilité du spectateur". Gageons que cette tapisserie fort réussie invite tous ceux qui passeront dans le hall d'entrée à s'y arrêter un instant.

Bernhard Schnyder

Université de Genève

Wahl des Rektorats für die Amtsperiode 1983-1987. Revision des Universitätsgesetzes. Vereinbarung zwischen den Kantonen Genf und Waadt über die Informatisation ihrer Bibliotheken. Aussprache über die Zusammenarbeit zwischen Universität und Privatwirtschaft. Mehr als 10'000 Studenten! Die Errichtung eines Universitäts-Restaurants wird ins Auge gefasst.

Pour la période 1983-1987, le conseil de l'Université a élu M. Marcel Guenin (Sciences), actuellement vice-recteur. Pour les postes de vice-recteurs, il a élu MM. Alfred Donath (Médecine), Jean-Claude Favez (Lettres) et Luc Weber (Sciences économiques et sociales).

Le Grand Conseil a voté à l'unanimité la révision du Titre IV de la loi sur l'Université, relatif à la composition et à la compétence des divers organes de l'Université. Le nouveau texte n'apporte pas de bouleversements profonds et ne remet pas en question le principe de la participation. Il renforce en revanche considérablement l'autorité du Rectorat, notamment en matière de budget et de renouvellement des mandats de professeurs. Une autre innovation concerne le Sénat, dont seuls feront partie désormais les membres du corps professoral exerçant une activité d'au moins 50 % à l'Université.

Une convention portant sur l'informatisation des bibliothèques a été conclue entre les cantons de Genève et de Vaud en novembre dernier. Par cette convention l'Etat de Genève adopte pour l'informatisation de ses bibliothèques le système SIBIL auquel appartiennent déjà plusieurs bibliothèques suisses, notamment Bâle et St-Gall, et étrangères (Ecole Polytechnique de Paris, Université de Montpellier). Il est prévu de réaliser l'informatisation des bibliothèques genevoises en une dizaine d'années.

Préoccupée de collaborer avec le secteur privé comme avec le secteur public, tout en restant fidèle à sa mission fondamentale d'enseignement et de recherche, l'Université a organisé une rencontre sur cette question au centre culturel de l'Université. Trois exemples de recherches communes avec des partenaires extérieurs ont illustré le débat: Faculté de médecine/ Laboratoire biogen; Groupe de physique appliquée; Laboratoire de traduction automatique.

L'Université compte actuellement 10'400 étudiants ce qui représente un accroissement de 5,66 % par rapport à l'année dernière. Le problème du logement des étudiants déjà évoqué dans les précédents bulletins continue de s'aggraver. L'Université manque par ailleurs d'un véritable restaurant universitaire offrant des repas à des prix abordables. Le Conseil de l'Université s'en est préoccupé et a prié le Rectorat d'étudier la création d'un tel restaurant.

Adalberto Giovannini

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

Zwei neue Gebäude in Ecublens können bezogen werden. 17 % mehr Studienanfänger, 9 % mehr Studenten als 1981. 202 Ingenieure und Mathematiker haben das Abschlussdiplom erhalten. Erstmals ist ein Preis der ETH Lausanne verliehen worden. Akademische Veranstaltungen: Feier zum 10-jährigen Bestehen des Institutes für Umweltschutz. Kongress über Elektronik. Zusammenarbeit mit dem Departement für Umweltschutz des Kantons Tessin. Nationales Symposium über die Nutzbarmachung des Bodens. Kurs über Verwendungsmethoden des Klein-Computers. Nationales pedologisches Kolloquium über den Schutz des Bodens. Die "Tage der Materialien" waren der Mechanik des Bruches gewidmet. Drittes Symposium der Abteilung "Kondensierte Materie" der Europäischen Vereinigung für Physik. Drei Manifestationen "ETHL-Oekonomie". Teilnahme der ETHL an der Ausstellung "Habitat und Garten" im Palais de Beaulieu.

En automne 1982, l'EPFL a pris possession de deux nouveaux bâtiments sur le site d'Ecublens. Le premier accueille le Département des mathématiques et le Centre de calcul; le second est occupé par le Département de mécanique. Ainsi, cinq des neufs départements que compte l'EPFL sont actuellement installés sur le nouveau site. Ce dernier constitue un lieu d'étude et de recherche pour quelque 1'600 étudiants et près de 900 collaborateurs scientifiques, techniques et administratifs.

Le 22 octobre 1982, 815 étudiantes et étudiants sont entrés en première année d'étude et au cours préparatoire de mathématiques spéciales (CMS). Par rapport à l'automne 1981, l'augmentation est de 17 % pour les étudiants de première année. Désormais, l'EPFL compte plus de 2'500 étudiants (9 % d'augmentation par rapport à 1981); ce total dépasse les prévisions de l'Office fédéral pour l'éducation et la science dont les estimations les plus optimistes annonçaient 2'500 étudiants pour 1984.

Si certains arrivent, d'autres partent: ainsi, le 28 janvier 1983, 202 nouveaux ingénieurs ou mathématiciens ont reçu leur diplôme de fin d'études, des mains du professeur Bernard Vittoz, président de l'EPFL. A cette occasion, un prix HTE

a été attribuée pour la première fois, au meilleur projet portant sur les relations entre l'homme, la technique et l'environnement. M. Claude Rossier, assistant au Laboratoire de réseaux d'énergie électrique de l'EPFL a, quant à lui, reçu le prix BBC 1982 pour la recherche en énergie électrique. Cette distinction récompense la valeur des travaux de recherche réalisés dans le domaine de l'estimation de l'état et de l'analyse de sécurité des réseaux électriques.

Durant le semestre d'hiver 1982/83, l'EPFL a accueilli de nombreux congrès. Le mardi 12 octobre, l'Institut du génie de l'environnement fêtait son dixième anniversaire. Il a en effet été créé en 1972, année de la première Conférence mondiale de Stockholm sur l'environnement. C'est aussi à la même époque qu'avait été lancée la première édition du programme d'études postgrades en génie de l'environnement. Le 12 octobre, les participants à une Journée spéciale ont approché les perspectives d'enseignement et de recherche en matière de protection de l'environnement.

Les 12, 13 et 14 octobre 1982, près de trois cents spécialistes des milieux industriels et universitaires se sont retrouvés à l'Aula de l'EPFL pour les "Journées d'électronique" consacrées au rôle de l'optoélectronique dans le domaine des télécommunications.

Quant au Groupe de recherche en énergie solaire (GRES), dirigé par le professeur André Faist, il s'est déplacé au Tessin pour mettre sur pied, à l'intention des ingénieurs et architectes qui travaillent dans ce canton, un atelier d'énergie solaire sur le thème de la conception et du dimensionnement des maisons solaires passives. Organisé en collaboration avec le Département de l'environnement du Canton du Tessin, ce cours de recyclage s'est déroulé du 11 au 13 novembre. Il s'agissait là d'une "première", mais l'EPFL a bien l'intention d'organiser d'autres cours de formation continue dans d'autres régions de Suisse.

Les 3 et 4 février 1983, s'est déroulé un symposium national sur l'utilisation du sol réunissant des aménagistes, des géologues, des ingénieurs du génie rural, des ingénieurs forestiers et des géographes engagées dans l'aménagement du territoire. Ce symposium était organisé par l'Institut de photogrammétrie de l'EPFL.

En février et mars, durant quatre jeudis, le Département des mathématiques a organisé un cours traitant de la mise en oeuvre des méthodes de gestion sur de petits ordinateurs. Ce cours a été l'occasion de démontrer comment on peut concilier l'efficacité dans l'application des méthodes scientifiques de gestion et les exigences qu'entraînent l'utilisation de micro-ordinateurs pour les adapter au contexte informatique des entreprises, bureaux et administrations. Le 11 mars, le Laboratoire de pédologie a organisé, au nom de la Société suisse de pédologie, un colloque national sur le thème: "Comment protéger les sols?". Une centaine de spécialistes des universités, des hautes écoles et des collectivités publiques se sont retrouvés pour parler de la protection du sol en relation avec la future loi sur la protection de l'environnement. Les 10 et 11 mars, les traditionnelles "Journées des matériaux" ont réuni les spécialistes intéressés par la mécanique de la rupture.

Enfin, du 28 au 30 mars, le Département de physique a organisé à l'EPFL le troisième symposium de la Division "Matière condensée" de la Société européenne de physique (EPS). Cette manifestation fait suite à deux rencontres similaires organisées dans le cadre de cette division, la première à Anvers en 1980, la deuxième à Manchester en 1982. Plus de sept cent participants se sont retrouvés à Lausanne.

Les relations avec les milieux extérieurs, ont aussi pris la forme des rencontres "EPFL-Economie", manifestations qui contribuent à raffermir les contacts et les échanges de vues

entre ces deux milieux dont l'interdépendance est encore trop souvent méconnue. C'est ainsi que plus de cent personnes ont participé, le 11 novembre 1982, à un débat durant lequel on a tenté de répondre à la question: "Où se cache l'esprit d'entreprise?". En décembre 1982, une autre journée "EPFL-Economie" a été consacrée au thème: "La conception assistée par ordinateur: un outil essentiel et un produit de diversification". Enfin, le 17 mars dernier, une troisième manifestation du genre était placée sous le thème: "Electronique et automatique: atouts et nécessités pour l'industrie des machines".

Durant ce semestre, l'EPFL a participé à l'exposition "Habitat et Jardin", salon dédié à la conception, à la construction, à l'aménagement et à l'entretien du cadre de vie, qui s'est déroulé au Palais de Beaulieu du 26 février au 6 mars. Le stand de l'EPFL proposait au public spécialisé ou non des renseignements et des suggestions sur le sujet: mieux gérer l'énergie dans l'habitat.

Jacques Barman

Université de Lausanne

Ehrenpromotionen anlässlich der Akademischen Tage im Oktober 1982. Eindrückliche Worte eines der Ehrendoktoren über die Stellung der Universitäten im Leben eines Landes. Die Zahl der Studierenden hat um 2,5 % auf 5'855 zugenommen, davon sind 2'527 weiblichen Geschlechts. Dorigny wird noch weiter wachsen: vorgesehen ist ein zweiter Neubau für die Humanwissenschaften mit einem Kostenaufwand von 72 Mio.Fr., ferner - in weiterer Zukunft - Gebäulichkeiten für Chemie und Pharmazie. Für die Unterkunft der Studenten befinden sich zwei Projekte im Studium. Protestkundgebung von Studenten, Assistenten und Professoren gegen die völlig ungenügenden Verkehrsverbindungen mit Dorigny. Darauf hat der Kantonsrat einen Kredit von annähernd einer Mio.Fr. für die Ausarbeitung einer umfassenden Transportkonzeption bereitgestellt. Die öffentlichen interfakultären Kurse im Wintersemester 1982/83 über das Thema "Der Mensch angesichts seiner Geschichte" hatten einen beachtlichen Erfolg.

Lors des Journées académiques d'octobre 1982, le doctorat honoris causa de notre Université a été remis à quatre personnalités éminentes, MM. Marcel Lemoine, géologue, Jörgen Lykke Olsen, physicien, Igor Markévitch, chef d'orchestre dont le décès vient de frapper durement ses amis en terre romande, et Philippe Jaccottet, un grand poète et un excellent traducteur, d'italien en français (Leopardi, Ungaretti) et d'allemand en français: Hölderlin, Rilke, Th. Mann, A. Muschg par exemple.

Les remerciements de Philippe Jaccottet, au nom des quatre docteurs h.c., mériteraient qu'on s'y arrête longuement, car elles définissent avec justesse la place des Universités dans la vie d'un pays. Obnubilés par leurs budgets, leurs planifications, leurs négociations, leurs manifestations, les autorités universitaires de Suisse se rappellent-elles encore "que dans ces lieux-là se conserv(ent), ou se prépar(ent), un certain nombre de choses qui sont de celles dont l'homme peut être fier et donc, doit continuer à se nourrir... Il n'est pas toujours injuste de reprocher aux

Universités d'être un peu trop éloignées de ce qu'on appelle la vie, un peu trop imperméables à la passion, à la flamme, à l'exaltation... La flamme, la fougue juvéniles, vertus au fond si flatteuses, doivent se tempérer d'autres plus revêches, la patience, la modestie, la rigueur du savant, la mesure et la raison du vrai philosophe... Car toute flamme que ne maîtrise pas la mesure, nous savons une fois pour toutes, aujourd'hui, à quelles simplifications criminelles cela conduit. Il faut être reconnaissant à l'Université d'enseigner ces deux espèces de vertus et souhaiter qu'elle favorise de mieux en mieux, parce que nous en avons de plus en plus besoin, ce mariage de la fougue et de la patience."

L'observateur de la vie universitaire lausannoise, même en s'armant de beaucoup de patience, aurait de la peine à y déceler quelque fougue que ce soit - quelque entrain vers l'avenir. En effet, le semestre écoulé ne se signale par rien d'exceptionnel. 5'855 étudiants fréquentaient notre institution, soit une augmentation annuelle de 2,5 %. La proportion des garçons et des filles tend à s'égaliser, 3328 étudiants pour 2527 filles. Pour les loger, le campus de Dorigny s'étendra encore dans l'avenir: le second bâtiment des facultés des sciences humaines, qui coûtera environ 72 millions de francs, de même que le bâtiment de la chimie et celui de la pharmacie, dans un avenir plus lointain, viendront s'ajouter aux diverses unités du campus.

Pour loger les étudiants, deux projets sont en cours d'étude: une fondation envisage la construction d'un ensemble à Ecublens, sur des terrains de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, tandis qu'une seconde maison pour étudiants pourrait s'ériger sur un terrain de Chavannes, sous l'égide de l'Etat de Vaud.

Les étudiants, les assistants et les professeurs ont participé à une manifestation commune pour protester contre

l'insuffisance des transports, dont on a déjà eu l'occasion de relever dans ce Bulletin qu'elle n'est pas due à l'incurie, mais plutôt à l'aveuglement idéologique des constructeurs de Dorigny qui n'ont pas voulu voir en temps utile que la création de parkings et la conception de voies d'accès de dimensions normales étaient nécessaires à notre époque de transport individuel. Leur mauvaise volonté ayant permis à la situation de se dégrader, il fallait un grand coup pour réveiller les consciences. Le Grand Conseil l'a frappé, en votant un crédit d'étude de presque un million afin de mettre au point une conception globale des transports en direction de Dorigny. On peut espérer qu'à l'étude succède l'action, et que des mesures concrètes facilitent enfin l'accès au temple du savoir.

L'hiver 1982-1983 a vu se répéter l'expérience du Cours général public inter-facultés. Cette année, le thème était "L'homme face à son histoire" : Le succès en fut considérable. Après les Cours consacrés à "La Parole", puis à "L'Informatique", cette manifestation a permis à un large public de suivre les exposés de spécialistes des divers secteurs de notre Alma Mater. L'année prochaine, le thème sera "La Ville", ce qui promet d'être intéressant pour notre Université foraine.

François Dessemontet

Université de Neuchâtel

Dies academicus; Ehrenpromotionen. Den Vorschlägen des Staates entsprechend, hat das kantonale Parlament das Budget der Universität von 29 Mio.Fr. (1982) auf 32 Mio.Fr. für 1983 erhöht. Im Sommersemester 1983 wird mit dem für die Phil. Fakultät I bestimmten Neubau begonnen, doch musste der 1981 dafür gutgeheissene Kredit aus verschiedenen Gründen um 5 Mio.Fr. aufgestockt werden. Die durch Brand zerstörten Institute für Chemie und Metallurgie sind wieder instand gestellt. Die Studentenzahl hat die Grenze von 2'000 überschritten. Auf einen Professor entfallen 22 Studenten (gesamtschweizerisch 33), auf einen Assistenten 16 Studenten (gesamtschweizerisch 12). Ein neues Reglement über die Studiengebühren ist gutgeheissen worden. Neuer Studiengang Journalismus. Wahl des Rektorats für die Amtsperiode 1983-87 mit Professor Jean Guinand an der Spitze. Universitäre Veranstaltungen.

Comme à l'accoutumée, le Dies academicus, tenu le 6 novembre 1982, a été la première manifestation importante de l'année universitaire. Dans son allocution, M. le recteur Jeannet a fait le bilan des événements de l'année écoulée et tracé quelques perspectives d'avenir, notamment en ce qui concerne l'évolution des effectifs d'étudiants. Le professeur Pierre Aubenque (Paris-Sorbonne) a présenté une conférence sur "métaphysique et modernité". Deux doctorats honoris causa ont été décernés, l'un à M. Louis Euzet, professeur de parasitologie à Montpellier, et l'autre à M. Raymond Spira, juge fédéral.

Comme toutes les hautes écoles de Suisse, l'Université de Neuchâtel a dû et su se réadapter, au cours des dernières années, à l'ère des économies budgétaires. Pourtant, grâce aux bonnes dispositions du Grand Conseil et, me semble-t-il, au soutien très large dont bénéficie l'Université dans le public, des "coupes sombres" ont pu être évitées. En adoptant les propositions du Conseil d'Etat, le parlement cantonal a porté le budget de l'Université de 29 mio. (1982) à 32 mio. de francs pour 1983. Si l'on déduit de cette somme les subventions fédérales et l'apport net de l'accord intercantonal sur les contributions pour étudiants venant d'autres cantons (Fr. 578'000), la part supportée par le canton s'élève à Fr. 21'700'000, soit à 67,7 % du budget global. Dans le cadre du nouveau budget, plusieurs domaines ont vu leurs assises consolidées: l'orthophonie, le journalisme, l'informatique, l'hydrogéologie et l'économie régionale, sans oublier la micro-technique et la micro-électronique.

La construction du nouveau bâtiment destiné à la Faculté des lettres commencera au semestre d'été. Depuis qu'en février 1981 le peuple neuchâtelois avait voté un crédit de 6,6 mio. - part cantonale d'une dépense devisée à 18 mio. -, le coût prévu de ce bâtiment et des aménagements divers qu'il entraîne a grimpé à 23 mio. (dont 8,2 mio. à la charge du canton). Plusieurs facteurs ont contribué au dépassement du devis initial: augmentation du volume global, construction sur pilotis, système de chauffage par pompe à chaleur, isolation thermique optimale, système de détection d'incendie perfectionné et, last but not least, le renchérissement du coût de la vie. Dans ce contexte, signalons que le bâtiment des instituts de chimie et de métallurgie structurale, ravagé par un incendie en mai 1981, a été entièrement remis en état.

Le nombre des étudiants immatriculés a, pour la première fois, dépassé la barre des 2'000. Au semestre d'hiver, 2'055 étudiants (dont 42 % de femmes) étaient inscrits à l'Université. Sur l'ensemble des étudiants, on compte 1'016 Neuchâtelois, 704 confédérés et 336 étrangers. Par Facultés, la répartition est la suivante: Lettres 864; Sciences 589; Droit et sciences économiques: 532; Théologie 53; Education physique 17. Le taux d'encadrement est plus favorable pour ce qui est des professeurs (un professeur pour 22 étudiants, alors que la moyenne nationale est d'un pour 33) que pour ce qui concerne les assistants (un assistant pour 16 étudiants; moyenne nationale: un pour 12).

Le Conseil rectoral et le Conseil de l'Université ont approuvé une nouvelle réglementation des taxes universitaires. Celles-ci seront désormais fixées de manière forfaitaire et perçues une fois par an. Le montant des taxes fixes sera, dès 1983-84, de Fr. 110 par an (taxes d'examens comprises). Les taxes de cours et de laboratoire seront de Fr. 600 pour les étudiants suisses ou pour les étudiants étrangers dont les parents sont domiciliés en Suisse (mais il convient de rappeler qu'en sont exonérés les étudiants dont les parents sont domiciliés dans le canton de Neuchâtel ou dans un canton qui accorde la réciprocité), et de Fr. 1'000 pour les étudiants étrangers. Cette dernière mesure s'est heurtée à une certaine opposition de la part des étudiants et de quelques professeurs.

L'enseignement du journalisme a, pour la première fois, fonctionné selon la nouvelle organisation mise en place. Cet enseignement comprend des branches de formation générale (économie politique, science politique, droit constitutionnel, histoire suisse et histoire générale contemporaines, rédaction française) et des branches spécifiques au journalisme (structure et connaissance des media suisses, droit et histoire des media, techniques de production, gestion de l'entreprise de presse, déontologie professionnelle, etc.). L'enseignement du journalisme couvre un cycle de trois ans. Le certificat auquel il donne accès peut entrer comme branche secondaire dans la composition d'une licence ès-lettres, mais dans la majorité des cas, il viendra s'ajouter à une licence complète délivrée par l'une des quatre Facultés. Au semestre d'hiver, près de 80 étudiants étaient inscrits à cette formation.

Signalons enfin que les deux Conseils qui régissent l'Université ont élu le nouveau rectorat pour la période 1983-87. Le recteur désigné est M. Jean Guinand, professeur de droit civil et de droit des obligations et membre de l'équipe rectorale sortante. Comme vice-recteurs ont été élus les professeurs Rémy Scheurer (histoire du Moyen Age et de la Renaissance) et André Aeschlimann (zoologie). En la personne de M. Guinand, l'Université de Neuchâtel pourra se flatter d'avoir le plus jeune recteur de Suisse! Nos vœux chaleureux accompagnent les membres du nouveau rectorat.

La place me manque pour signaler les nombreuses manifestations scientifiques et culturelles qui ont marqué le semestre d'hiver 1982-83. Je me contenterai de mentionner, en raison de leur caractère désormais presque "institutionnel" et du succès qu'ils ont rencontrés, le 3e Colloque d'hydrologie en pays calcaire (7-9 octobre 1982), en collaboration avec l'Université de Besançon), le 2e Séminaire sur le bail à loyer (29-30 octobre 1982), enfin, le programme très riche offert par l'Université du 3e Age.

Albert de Pury

Hochschule St. Gallen

A l'occasion de l'acte public de promotion, au début du semestre, le Recteur, Prof. Alois Riklin, a pu remettre 21 doctorats et 115 licences. Pour la première fois il y eut à Saint-Gall des licenciés en droit. Quatre chaires vacantes. Nouveau membre du sénat: Prof. Dr. Alex Keel, extraordinaire de statistique. Appel du Prof. Dr. Dieter Altenpohl comme extraordinaire de technologie. Création de deux centres de recherche, l'un pour l'éthique de l'économie, l'autre pour le travail et le droit du travail. Accord entre des facultés de Saint-Gall et quelques-unes de Genève, Berne (droit) et Zurich (économie) concernant la reconnaissance mutuelle de semestres et d'examens. Activité intense dans les relations publiques telles les cours publics du soir, "l'université du 3e âge" réalisée au centre de la ville, cycle de conférences dans l'aula, film de la télévision allemande sur les étudiants d'Allemagne en Suisse. Conditions de travail de plus en plus difficiles dans l'actuelle étroitesse des locaux. Le scrutin sur l'annexe planifiée aura lieu vers la fin 1984. Budget pour 1983 (presque 22 millions) approuvé. Bon climat grâce à une bonne gestion.

Der Auftakt mit der öffentlichen Promotionsfeier und der traditionellen Ansprache des Rektors, Prof. Dr. Alois Riklin, gab erneut den Beweis einer hohen Arbeitsintensität in St. Gallen: es wurden 21 Doktor-Urkunden und 115 Lizentiatsdiplome verliehen, darunter erstmals an Absolventen des neuen juristischen Studiengangs. Für den Rektor hatte diesmal die Berufungspolitik eine gebotene Priorität. Vier Professuren standen in Evaluation (Agrarökonomie, Unternehmensführung, Technologie und Personalwesen). Als neues Mitglied im Senat konnte begrüsst werden Prof. Dr. Alex Keel, Extraordinarius für Statistik. Prof. Dr. Hubert Oesterle ist zum Ordinarius für Informatik befördert worden. Als Extraordinarius für Technologie ist Prof. Dr. Dieter Altenpohl gewählt worden. Zwei Privatdozenten der Juristischen Abteilung hielten ihre Antrittsvorlesungen. Auf den 1. Januar 1983 sind die im letzten Bericht angekündigten Forschungsstellen gegründet worden: eine für Wirtschaftsethik und eine für Arbeit und Arbeitsrecht.

Zwecks Erleichterung des Studienortswechsels sind zwischen der BWL-Abteilung der HSG und der Oekonomischen Abteilung der Universität Zürich, sodann zwischen der Juristischen Abteilung der HSG und den entsprechenden Fakultäten in Genf und Bern Ver-

einbarungen getroffen worden, in denen die gegenseitige Anerkennung von Semestern und Prüfungen geregelt wird. Ferner hat der Senatsausschuss über die Zulassung zu einem Zweitstudium auf der Lizentiatsstufe am 11. Januar 1983 einen grundlegenden Beschluss gefasst. Aus welchen Gründen die 352 im Oktober 1982 neu immatrikulierten Studenten ihr Studium in St. Gallen begonnen haben, darüber gibt eine Umfrage interessanten Aufschluss: für 76 % war der Grund der "allgemein gute Ruf der HSG", für 49 % gab die "Praxisorientiertheit des Studiums an der HSG" den Ausschlag und für 37 % war entscheidend, dass sie Gewähr hatten, nicht an einer Massenuniversität studieren zu müssen.

Die Oeffentlichkeitsarbeit ist sehr intensiv ausgefallen. Am 9. November hat ein Pressegespräch stattgefunden. Das öffentliche Programm umfasste 26 verschiedene Vorlesungsreihen im Hauptgebäude (abends) und 7 in St. Katharinen, im Stadtkern also (tagsüber). Die bewährten Aulavorträge, diesmal mit dem Generalthema "Naturwissenschaften heute - Erkenntnisse und Grenzen", verzeichneten einen grossen Zustrom von Hörern. Es sprachen im November Prof. Dr. Rupert Riedl (Wien), im Dezember Prof. Dr. Werner Arber (Basel), im Januar Prof. Dr. Manfred Eigen (Göttingen) und im Februar Prof. Dr. Hans Jonas (New York). Im Auftrag des Westdeutschen Fernsehens hat der Zürcher Realisator Rolf Günter an der HSG und mit deutschen Studierenden in St. Gallen einen Film gedreht über "Deutsche Studenten in der Schweiz", der demnächst ausgestrahlt werden soll.

Im übrigen seufzen Studenten, Dozenten und das Personal, namentlich in den Bibliotheken und Instituten, über die wachsende Raumnot. Mit grossen Erwartungen sieht man dem nun in Planung befindlichen Ergänzungsbau entgegen und hofft auf einen guten Ausgang der für Ende 1984 zu erwartenden Volksabstimmung. Dank energischen Sparwillens von Rektorat und Verwaltung konnte für 1983 ein Budget eingereicht werden, das ohne grosse Abstriche bewilligt wurde (knapp 22 Mio.Fr.). Insgesamt also ein erfreuliches Semester, vor allem dank der umsichtigen Führung durch eingespielte Teams in Rektorat und Verwaltung, dank auch einer bewährten Bereitschaft zum Konsens in den Gremien und in der Studentenschaft.

Gustav Siebenmann

Eidgenössische Technische Hochschule Zürich

Avec 1'672 nouvelles immatriculations en automne 1982, l'EPFZ atteint un total de 6'671 étudiants. Journée de l'EPFZ. Promotions honorifiques. M. Olivier Reverdin a été nommé hôte d'honneur permanent. La journée des portes ouvertes du département de l'électronique a été remarquablement organisée et a connu un vif succès. Examen de la nouvelle ordonnance élaborée par le Conseil suisse des écoles polytechniques fédérales: les enseignants se sont prononcés essentiellement sur deux problèmes, la direction des départements et l'organisation de la direction de l'Ecole et de l'administration.

Im Herbst 1982 sind 1'672 Neueintritte festzustellen, wobei die Abteilung für Elektrotechnik mit 235 Studierenden die Spitze hält, gefolgt von der Architekturabteilung mit 222 Einschreibungen und der Abteilung für Maschineningenieurwesen mit 214 Neueintritten. Am 15. Dezember wurde die Gesamtzahl der Studierenden mit 6'671 festgehalten.

Am 21. November feierte die ETHZ in üblicher Weise in der Sporthalle der Polyterrasse den ETH-Tag. Dabei wurden folgende Ehrenpromotionen ausgesprochen: auf Antrag der Abteilung IIIa wurde Dipl. Ing. Ferdinand Zerlauth aus Graz, Konstrukteur von Gasturbinen zum Ehrendoktor ernannt. Die gleiche Ehrung erhielt auf Antrag der Abteilung IIIb Prof. Dr. Eliahu I. Jury aus Miami Beach, Professor of Electrical Engineering, University of Miami and Professor Emeritus, University of California, Berkeley. Gleich zwei Anträge stammten von der Abteilung VIII nämlich für Dipl. Ing. Walter Graziadei, Generaldirektor der Stadtwerke Innsbruck und für Prof. Dr. Alfred Kuttler, Bundesrichter und ausserordentlicher Professor an der Universität Basel. Schliesslich wurde Prof. Dr. Shiing-Shen Chern vom Mathematical Sciences Research Institute der University of California, Berkeley, auf Antrag der Abteilung IX zum Ehrendoktor ernannt.

Die Abteilung XII war Antragstellerin für die Ernennung von Prof. Olivier Reverdin, Genf, ehemaliger Präsident des Nationalen Forschungsrates des Schweizerischen Nationalfonds

zur Förderung der wissenschaftlichen Forschung, zum ständigen Ehrengast.

Am 27. November und am 4. Dezember fanden die vielbesuchten, glänzend organisierten Tage der offenen Türe der Abteilung für Elektrotechnik statt.

Am 15. März 1982 war die Frist für das Vernehmlassungsverfahren zu den "Thesen zum neuen Vollzugsrecht des Bundesrates über die Eidgenössischen Technischen Hochschulen" abgelaufen. Bis zum 10. Oktober arbeitete der Schweizerische Schulrat eine neue Verordnung über die Eidgenössischen Technischen Hochschulen aus, die den Ständen zur Vernehmlassung unterbreitet wurde. Neben einigen Vorbehalten konzentrierte sich die Stellungnahme der Dozentenschaft auf die zwei Problemkreise (1) Leitung der Abteilungen und (2) Organisation von Schulleitung und Verwaltung. Hier stellten die Dozenten, vertreten durch die Dozentenkommission, die Forderung in den Vordergrund, durch eine Anpassung der Schulleitung müsse die Betreuung von Lehre und Forschung, beziehungsweise deren Kontinuität, verbessert werden und zudem seien die zentralen akademischen Leitungsaufgaben von den Verwaltungsfunktionen abzusetzen.

Hans von Gunten

Universität Zürich

Le plan de développement 1983-87 prévoit 17'400 étudiants en 1989 pour 15'800 en 1982. Le nombre des places d'études, pour une augmentation des étudiants de 11 % ne peut être augmenté jusqu'en 1987 que de 2 % à peine. Le nombre des étudiants devant décroître dans les années 90, on peut prévoir qu'il n'y aura pas d'excédent de personnel et de locaux. Après l'achèvement de la deuxième étape des constructions de l'Université Zurich-Irchel en été 1983, les constructions pourront à nouveau être concentrées sur l'ancien quartier universitaire. Les objectifs défendables seront maintenus conformément à la planification antérieure. Grâce aux nouvelles installations automatisées, les immatriculations et le paiement des taxes de cours pour le semestre d'été pourront se faire par la poste. Deux expositions dans le cadre du Jubilé de l'Université.

Die Universität hat im Dezember 1982 den Entwicklungsplan für die Jahre 1983-87 vorgelegt, der erstmals Bestandteil der gesamtschweizerischen Hochschulplanung ist, sich aber auch in die kantonale Finanzplanung einfügt. Damit erhalten wiederum die Zukunftsperspektiven den Vorrang vor der Gegenwart, verlangt doch - wie in allen Hochschulkantonen - die verschärfte finanzpolitische Situation erneute Anpassungen an die aktuellen Entwicklungsvorstellungen. Die finanziellen und personellen Möglichkeiten einerseits und die immer noch wachsenden Studentenzahlen andererseits werden in den nächsten Jahren noch zu vermehrten Engpässen führen. Während die Universität heute rund 15'800 Studierende zählt, erwartet man den Höhepunkt des Berges 1989 mit 17'400 Studierenden. Bis 1987 kann aber die Zahl der Stellen - bei einer Zunahme der Studierenden um 11 % - nur um knapp 2 % erhöht werden, was bedeutet, dass pro Jahr und Fakultät nur eine zusätzliche Stelle zu schaffen möglich ist. Ausserdem bleiben die Lehraufträge und die Tutorate auf dem Stand von 1981/82 plafoniert.

Neu in die Entwicklungsüberlegungen einbezogen werden muss jetzt schon die Frage, ob bei den rückläufigen Studentenzahlen in den 90-iger Jahren Ueberkapazitäten zu erwarten seien. Diese Gefahr wird aber nicht als gross veranschlagt, da in den ländlichen Einzugsgebieten der Universität Zürich noch ein Reservoir künftiger Studienwilliger vermutet wird und politisch motivierte Postulate wie Erwachsenenuniversität, erleichterter Zugang zum Studium, Fortbildung von Hochschulabsolventen der Realisierung harren.

Dass der Spielraum für die bauliche Entwicklung kleiner wird, hat nicht nur finanzielle Gründe. Im Sommer 1983 wird die zweite Bauetappe der Universität Zürich bezugsbereit sein. Dadurch werden im alten Hochschulquartier Kapazitäten frei, wo Umbauten älterer Gebäude geplant sind, während man glücklicherweise auf den Neubau für die Geisteswissenschaften verzichtet, dem schützenswerte Objekte wie der "Belmont" zum Opfer gefallen wären. Hier haben sich die Anliegen des Denkmalschutzes durchsetzen können.

Die hohen Wachstumsraten der letzten Jahre sind nicht nur für die Hochschulplanung von Bedeutung; die Studentenmassen müssen auch administrativ bewältigt werden. Im Wintersemester 1982/83 sind 3'000 Neuimmatrikulationen, 400 Beurlaubungen, 15'500 Einzahlungen mit etwa 130'000 Belegungen sowie die Abrechnungen dieser Einzahlungen verbucht worden. Diese Arbeit wird ab Sommersemester 1983 die EDV-Anlage übernehmen. Der Student kann Einschreibung, Belegung und Zahlung der Gebühren auf dem Korrespondenzweg erledigen; die langen Warteschlangen vor der Universitätskasse bei Semesterbeginn werden der Vergangenheit angehören.

Gleichsam zum Auftakt der Jubiläumsfeierlichkeiten im Sommersemester 1983 ist am 23. September die Wanderausstellung "150 Jahre Universität Zürich" eröffnet worden. Sie wandert bis 1984 durch alle angrenzenden Kantone, inklusive Graubünden, Tessin und Solothurn, um auf instruktive Weise das Verständnis für die Anliegen der Universität zu wecken. Ein anderes Jubiläum markierte die am 4. November eröffnete Ausstellung "Die Ausbildung der Zürcher Aerzte und Chirurgen in Zürich vor 200 Jahren". Sie erinnerte an die Gründung des Medizinisch-chirurgischen Instituts, des Vorgängers der Medizinischen Fakultät, durch fünf Aerzte und drei Chirurgen im Jahre 1782.

Otto Woodtli